

PISIEU INFOS



Numéro octobre 2017

Journal pisillard d'informations



Le mot du maire

Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous retrouve avec ce bulletin municipal d'octobre.

Les vacances sont terminées, la rentrée est là, avec la reprise de l'école pour nos enfants. Sur cette année scolaire 2017/2018, 52 enfants sont inscrits à l'école maternelle et 93 à l'école primaire de Revel-Tourdan.

J'adresse à tous les écoliers, les collégiens, les lycéens et les étudiants mes meilleurs vœux de réussite pour cette nouvelle année scolaire.

À partir du 16 octobre, un nouveau service de soutien scolaire en ligne sera proposé aux élèves de notre village. Il est accessible aux élèves à partir du CP jusqu'à la terminale. Si votre enfant souhaite bénéficier de cet accompagnement, il suffit de venir à la mairie pendant les heures d'ouverture, un identifiant vous sera communiqué, votre enfant pourra alors se connecter via le site internet de la commune. Il pourra profiter d'un service d'aide aux devoirs, ou même de l'appui d'un professeur en visio-conférence. Le coût de ce service est porté par le CCAS jusqu'à hauteur de 500€, ensuite la commune prendra le relais. Le coût d'utilisation est fixé à 10€ par famille.

Je remercie vivement l'équipe du CCAS d'avoir validé cette proposition. C'est avec l'engagement et la disponibilité des membres et bénévoles que nous pouvons offrir ce service.

Concernant les travaux de construction du restaurant scolaire, nous sommes dans la phase d'achèvement. L'utilisation par les enfants devrait débuter après les vacances de Toussaint comme prévu.

L'inauguration, en présence de Madame le Sous-préfet est prévue le 1er décembre à 18h00. Vous êtes toutes et tous, à cette occasion, cordialement invités à découvrir ce nouveau bâtiment communal.

Avant cette date, le conseil municipal vous donne rendez vous le onze novembre à 11h00 devant le monument aux Morts pour la commémoration de l'armistice de 1918.

Bel automne à Vous.

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

La Mairie

Horaires d'ouverture au public

lundi: de 14h30 à 17h45

Mardi: de 8h30 à 11h30

Jeudi: de 14h30 à 17h45

Vendredi: de 15h à 18h45

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Permanence du Maire :

Vendredi de 15h à 18h45

Tél.: 04 74 84 57 51

Fax: 04 74 84 51 97

courriel:

mairie.pisieu@territoire-de-beaurepaire.fr

Site web:

www.pisieu.fr

CONGES

M. le Maire ne tiendra pas de permanence le vendredi 20 octobre.

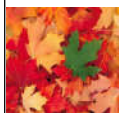
Le secrétariat sera fermé le lundi 23 octobre.

LOTS DE BOIS COMMUNAL

Les personnes intéressées par un lot de bois communal sont priées de se faire inscrire en mairie avant le 17 novembre 2017.

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Maquette : Maryline Chenavier. **Photos :** associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.
Tirage: 250 exemplaires



INFOS COMMUNALES

Le cabinet infirmier de Pisieu fête ses un an !

Après plusieurs années de remplacements en Isère et dans le Rhône, Chloé Conte a créé le cabinet infirmier de Pisieu en septembre 2016, en vue de proposer ses compétences aux habitants du village.

Quelques mois plus tard, Mme Nadège Blanc avait rejoint le cabinet.



En cette fin d'année 2017, une nouvelle infirmière Pisillarde, Mme Séverine Chapuis rejoindra l'équipe.

Travaillant essentiellement sur Pisieu, Revel-Tourdan, Primarette, Saint Julien de l'Herms, et Pommier de Beaurepaire, le cabinet peut intervenir sur d'autres communes en cas de demande.

Le cabinet assure tous les soins infirmiers à domicile: prise de sang, injections, pansement, perfusions, dialyse... Il intervient aussi lors de maintien de patients à domiciles pour des soins d'hygiène et préparations de piluliers.

En cours d'aménagement au 208 impasse du château, le cabinet proposera dès 2018, des soins sans rendez-vous lors de permanences. Le jour et l'horaire vous seront communiqués ultérieurement.

Pour toute demande, contactez nous au : 06 95 09 68 44

De gauche à droite sur la photo: Séverine Chapuis, Nadège Blanc et Chloé Conte

CCAS de PISIEU

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose d'un budget autonome avec seulement deux sources de financement: celles liées aux services et aux actions créés et gérés par le CCAS (remboursement de la téléalarme, bénéfice des manifestations,) et si besoin, celle d'une subvention communale.

Nous vous rappelons que le CCAS de Pisieu intervient dans de nombreux domaines:

- Prise en charge de la moitié du coût de l'abonnement mensuel au service téléalarme pour les personnes ne bénéficiant pas de l'APA.
- Attribution de 5 euros par heure d'aides ménagères effectuées au domicile de personnes âgées ne bénéficiant d'aucune prise en charge et de réduction d'impôt (dans la limite de 100 heures par an).
- Attribution d'une aide de 20 € par an et par enfant jusqu'à 16 ans, pour les séjours scolaires ou extrascolaires, ou pour les vacances.
- Repas annuel offert aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou distribution de colis pour ceux ne pouvant y participer pour des raisons de santé.
- Aides exceptionnelles en cas de difficultés familiales ou financières (alimentation, chauffage,...).

Les membres de la commission administrative du CCAS ont dernièrement décidé d'intervenir dans un nouveau domaine: **un service d'accompagnement scolaire sur internet**. En partenariat avec l'AMRF (Association des maires Ruraux de France), la société Educlever a créé une plateforme numérique dénommée **CIVISCOL** proposant du soutien scolaire du CP à la terminale. Sont ainsi proposés: l'intégralité des cours du programme officiel de l'éducation nationale pour chaque classe, un planning de révision personnalisable, des outils d'apprentissage complémentaires (mémo cours, quizz, exercices vidéo, annales, tutoriels, etc...). Tous ces services sont établis par des Professeurs de l'Education nationale. Dans un environnement sécurisé, accessible uniquement avec un identifiant et un mot de passe, l'élève peut ainsi réviser, revoir ses points faibles ou encore se perfectionner. Via une interface, les parents peuvent contrôler le travail et l'évolution de leur enfant.



Vidéo explicative via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=81DHWZV6FoA>

Ce service a un coût de 26,40€ TTC par an et par élève pour la collectivité. Le CCAS prendrait donc en charge cette somme. Mais, une participation de 10€ sera demandée aux familles intéressées (quel que soit le nombre d'enfants concernés dans la famille). Ainsi, les parents intéressés par ce service et ayant 1 ou plusieurs enfants scolarisés peuvent venir en mairie pour faire inscrire leur(s) enfant(s). Les codes d'identification (un par élève) seront donnés quelques jours après l'inscription. Nous insistons sur la nécessité que l'enfant soit motivé pour bénéficier de cet accompagnement, du fait du coût pris en charge par le CCAS. Un bilan sera fait dans un an pour estimer si l'expérience est concluante et décider de la reconduire ou non.

A noter que le CCAS consacrera 500€ de son budget annuel à cette nouvelle aide. Au-delà de cette somme, la commune subventionnera le CCAS pour couvrir les frais d'inscriptions supplémentaires.

La réussite éducative et scolaire de nos enfants est importante pour notre commune. Les membres du CCAS sont heureux de participer à cette expérience dans l'intérêt de vos enfants.

Pour tout renseignement ou en cas de difficultés familiales et/ou financières, n'hésitez pas à prendre contact avec la secrétaire de mairie ou directement avec le Maire qui est président du CCAS.

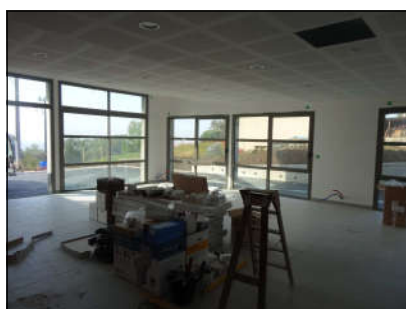
INFOS COMMUNALES

BATIMENTS COMMUNAUX

Comme évoqué dans le dernier Pisieu infos, le hall de la Mairie a été légèrement modifié durant l'été pour répondre aux besoins de la réglementation sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La cloison des toilettes a été avancée afin d'obtenir un espace suffisant pour que chaque personne puisse y accéder.

Après une pause estivale dans la construction du restaurant scolaire, les travaux sont repartis de plus belle. L'intérieur prend forme suite à la pose des cloisons ainsi que du carrelage, des faïences et du plafond avec ses luminaires. Les premières couches de peintures donnent le ton de la future ambiance de la cantine. N'oublions pas tous les aménagements de plomberie en cours et la finition des installations de chauffage. Côté extérieur, vous avez certainement pu constater la bonne avancée du chantier, en particulier celle du toit terrasse, avec son remplissage de terre. Il commence même à verdir suite à la levée du gazon. Tout le reste des aménagements supérieurs vont être réalisés très prochainement avec notamment la plantation d'arbustes. Côté Est et Sud, les parties cours ont été enrobées et la montée vers la cantine prend forme.

Les prochaines semaines viendront clôturer déjà 9 mois de travaux et nous serons très heureux de vous faire découvrir les lieux lors de l'inauguration.



D'autres réflexions concernant les bâtiments communaux sont en cours, en particulier sur le plafond de la salle des fêtes, la mise en accessibilité du cimetière du bas et le réaménagement de la salle des associations.

VOIRIE COMMUNALE



Avec de bonnes conditions climatiques, la plupart des travaux prévus ont été réalisés ces trois derniers mois, aussi bien sur la voirie communale, qu'intercommunale. Il y a eu notamment le reprofilage du chemin de la Feugère pour supprimer les différents affaissements. Un bicouche a également été appliqué sur une partie du chemin des Oliviers afin de réimperméabiliser la chaussée mais en laissant malheureusement quelques différences de nivellement, difficiles à éviter avec cette solution. Par ailleurs, le chemin en Béton portera moins bien son nom puisqu'il a fallu apposer un enrobé sur la partie sommitale afin d'arrêter le désagrégement du béton.



D'autres travaux devraient se dérouler d'ici la fin d'année, notamment sur le chemin des Grandes poulettes, mitoyen avec Pommier de Beaurepaire. En effet, ce chemin se dégrade de plus en plus, en particulier lors d'importantes pluies. Les concertations avec la municipalité de Pommier avancent afin de trouver la solution la plus appropriée. Cette dernière devrait aboutir dans les prochaines semaines.

L'élargissement et les fossés se réaliseront sur l'automne et l'hiver prochain.

ECOLE MATERNELLE

Cette année, nos effectifs sont de 52 élèves à l'école maternelle et 93 élèves à l'école primaire.

Le mardi 05 septembre, nos élèves de Maternelle ont donc repris le chemin de l'école, accueillis par l'équipe enseignante. Les élèves sont répartis dans deux classes, la classe des « Petite-Moyenne Sections » avec Isabelle Tovmashian (en binôme avec Mélanie Guillon) et la classe des « Moyenne-Grande Sections » avec Fabienne Moiroud-Peyremorte (en binôme avec Marie-Odet Rostaing). Suite au renouvellement de son contrat emploi d'avenir, Elsa Jovanovic, apporte son aide aux deux classes tout au long de la journée.

Comme l'an dernier, nous avons maintenu les activités périscolaires (NAP) les mardi, jeudi et vendredi, à raison d'une heure par jour. Les aides de l'état et de la CAF nous ont permis de maintenir la gratuité pour cette année scolaire, pour que les enfants puissent tous participer aux activités.

Concernant la cantine, Sandrine Dejoint est désormais bien installée dans ses fonctions. C'est avec patience et professionnalisme qu'elle s'occupe de servir les repas aux enfants et de les aider dans leur apprentissage vers l'autonomie, avec le soutien d'Elsa. Sandrine participe également aux activités « NAP » en compagnie de Mélanie, Marie-Odet, Elsa, et une personne du CIB.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à l'équipe enseignante, aux agents communaux et à nos chers écoliers.

VIE ASSOCIATIVE



REPAS DE QUARTIER EN ROUCLAVARD

Englobé sur trois communes : PISIEU, REVEL-TOURDAN et BEAUREPAIRE, ce grand quartier, uniquement agricole autrefois, a vu petit à petit s'implanter un assez grand nombre de maisons individuelles. Pour que nouveaux venus et habitants plus anciens se connaissent mieux l'idée d'un repas en commun a germé et c'est ainsi que trente trois adultes et une dizaine d'enfants se sont retrouvés

pour partager une journée très réussie sous un soleil radieux. Il ne reste qu'à recommencer l'an prochain.

SOU DES ECOLES

L'assemblée générale du sou des écoles s'est déroulée le lundi 25 septembre, en présence des représentants des deux mairies, des enseignants du groupe scolaire et des parents. Après le bilan moral et financier de l'an dernier, les nouveaux membres du bureau ont été élus. Il s'agit de :

- ♦ M. ARMANDO Pierre-Louis : président
- ♦ Mesdames VALLET Nathalie : trésorière
- ♦ Mme BOUCHON Magalie : secrétaire
- ♦ Mesdames, LLAMAS Cindy, RISTORI Céline, CLERC Sabrina et BAGNIS Séverine/ membres du bureau.

Manifestations à venir du sou des écoles :

- ♦ Vente de crêpes et de gâteaux pour la foire du 11 novembre à Revel.
- ♦ 3 décembre 2017 : Loto à la salle des fêtes de Pisieu à partir de 14h00.

COMITE DE JUMELAGE

Le comité de jumelage effectue sa rentrée et vous donne rendez-vous le vendredi 13 octobre 2017 à 20h00 salle des associations de Pisieu pour son Assemblée Générale.

Sera également évoqué le programme des manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année 2017/2018.

Venez nombreux, habitants de Pisieu-Revel-Tourdan c'est l'occasion de créer du lien, de tisser des amitiés nouvelles et d'amorcer de nouvelles actions culturelles et festives dépassant nos frontières et orientées vers la découverte d'une nouvelle culture.

Cette année nous recevons nos amis catalans. Toutes les idées, suggestions pour les manifestations ou le séjour de nos amis seront les bienvenues. A l'issue de cette Assemblée Générale nous partagerons le pot de l'amitié.

PISIEU RENOV EGLISE



Au cours de l'Assemblée Générale de PISIEU RENOV' a été évoqué le fonctionnement de l'église en 2016/2017 :

- Le remplacement des néons qui s'est effectué en même temps que le contrôle annuel du chauffage.
- La veillesse du chœur qui ne fonctionne que par période et dont la défaillance est difficilement décelable.
- La surveillance des pigeons qui, bien que toutes les ouvertures du clocher et autres aient été closes par les services municipaux rôdent toujours cherchant la moindre faille pour s'introduire.
- La cabine téléphonique qui se dégrade de plus en plus. La mairie fait savoir que le terminal Telecom a été retiré. La cabine sera enlevée prochainement par les services municipaux, une convention ayant été passée avec Orange afin de permettre à la commune de la conserver pour la recycler
- En projet d'animation pour 2018 les Musiciens du Louvre ont proposé des dates qui n'ont pu être retenues parce que déjà prévues pour d'autres manifestations sur le village, à voir pour 2019...
- La plaque retraçant l'histoire de l'église et financée par la commune devrait être apposée en cours d'année
- Il est prévu le nettoyage du local attenant à l'église pour offrir un abri, dans le cas de pluie ou de froid, aux personnes qui se trouvent à l'extérieur de l'église lors des cérémonies.

L'assemblée Générale s'est terminée bien sûr avec le pot de l'amitié.

En rappel :

- ♦ Prochaine messe à Pisieu le samedi 28 octobre à 18h30
- ♦ L'église est ouverte tous les dimanches et jours de fête
- ♦ L'horaire des messes est affiché sur le panneau placé derrière la cabine téléphonique.